

Après Paris et Lyon, Bolloré veut lancer Autolib' à Bordeaux

Vincent Bolloré, PDG du groupe éponyme, a présenté mardi à la Ville de Bordeaux son système d'autopartage de voitures électriques, similaire à Autolib' lancé en 2011 à Paris, qu'il propose d'installer désormais à Bordeaux et à Lyon.

"On ne fera dans un premier temps que deux villes en France. Après, on ira à l'étranger et la première ville sera en Asie", a précisé M. Bolloré lors d'une conférence de presse.

Le projet bordelais est en cours de discussion et, tout comme celui de Lyon, n'a pas encore été signé. "Si on le fait, ce sera dans le mois qui vient", a souligné Alain Juppé, maire UMP de Bordeaux, qui a indiqué avec M. Bolloré que l'objectif était de "démarrer en septembre" et que ce système ne coûtera "rien à la collectivité".

"Nous finançons l'ensemble des infrastructures, installons et fournissons les véhicules et les personnes pour l'entretien et les réparations", a expliqué M. Bolloré. Il a estimé l'investissement nécessaire à 20 millions d'euros. L'équilibre financier sera atteint dès 10.000 abonnés à l'année, soit "d'ici trois à quatre ans, comme à Paris", a-t-il ajouté.

Sous un nom restant à définir mais différent que celui d'Autolib' utilisé à Paris, M. Bolloré prévoit dans un premier temps l'installation à Bordeaux de 90 véhicules, 40 stations et 180 bornes de charge.

L'abonnement pour le particulier serait fixé à 10 euros par mois et le coût de déplacement serait de cinq euros pour 30 minutes.

M. Juppé a expliqué qu'il n'était pas contraint de passer par un appel d'offres pour répondre à la proposition de M. Bolloré, "puisqu'on donne simplement une autorisation d'occupation de l'espace public".

Une autre condition à la signature est la compatibilité avec les projets de la communauté urbaine de Bordeaux (CUB), présidée par le socialiste Vincent Feltesse, possible futur rival de M. Juppé aux municipales en 2014, une décision sur la délégation de service public des transports devant être votée prochainement par la CUB.

Or, il existe depuis 2008 dans la CUB un système d'autopartage de 46 véhicules, baptisé Autocool et membre du réseau France Autopartage, groupement de 14 opérateurs desservant 50 villes. Autocool, société coopérative d'intérêt collectif, "coûte très, très peu à la collectivité", selon son directeur Nicolas Guerro.

http://www.lepoint.fr/auto-addict/actualites/apres-paris-et-lyon-bollore-veut-lancer-autolib-a-bordeaux-26-02-2013-1632733_683.php